NOTE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Aux termes de l'art. 13 du Règlement UE n. 2016/679 (« Règlement » ou « RGPD ») et en application du Décret lég. italien n. 196/2003 et à ses modifications et intégrations suivantes tel que rectifié par le Décret lég. italien N. 101/2018

1. Responsable du traitement des données

Le Responsable du traitement est la société Grandi Navi Veloci S.p.A., dont le siège social est situé à Palermo, Calata Marinari d'Italia, code d'identification fiscale et numéro de TVA 13217910150 (ci-après, le « GNV » ou le « Responsable »). Pour contacter le Responsable, écrire à : direzione@pec.gnv.it

Le Responsable a désigné un Délégué à la Protection des données à caractère personnel (Data Protection Officer - DPO -) joignable pour toute information et demande à l'adresse suivante : e-mail : dpo@gnv.it

2. Types de données

Le Responsable élabore, collecte et/ou reçoit des informations concernant la personne concernée, à savoir : prénom, nom, adresse physique, nationalité, département et commune de résidence, téléphone fixe et/ou mobile, fax, code d'identification fiscale, adresse(s) e-mail, document d'identité ; IBAN, coordonnées bancaires/postales, et cartes de crédit, Log, adresse IP de provenance (pour les services utilisés par le biais du portail web de GNV).

3. Finalités du traitement

Le Responsable vous informe sur le traitement de vos données à caractère personnel et sur vos droits, afin que vous puissiez exprimer consciemment votre consentement, si requis.

Vos données à caractère personnel (qui nous sont fournies par vos soins, par des tiers ou qui proviennent dans les limites légales, de listes publiques) peuvent être traitées pour les finalités suivantes :

- 1 respect des obligations prévues par la loi, sur la base juridique de l'art. 6.1.c) RGPD: à savoir pour s'acquitter d'obligations prévues par la loi, par un règlement, par la règlementation de l'Union Européenne ainsi que par des dispositions fournies par des autorités habilitées par la loi ou par des organes de surveillance ou de contrôle compétents (dans ce cas, votre consentement n'est pas nécessaire car le traitement des données est lié au respect de ces obligations/dispositions);
- 2 exécution des obligations contractuelles de vente et d'assistance, sur la base juridique de l'art.6.1.b) RGPD: à savoir pour exécuter des obligations découlant des contrats que vous avez conclus ou pour donner suite, avant ou après la passation du contrat, à des demandes spécifiques de votre part, y compris par des techniques de communication à distance, parmi lesquelles un centre d'appels téléphonique dédié et un Service à la clientèle (dans ce cas, votre consentement n'est pas nécessaire car le traitement des données est une condition sine qua non de la gestion de la relation ou de l'exécution des demandes);
- 3 **défensives** : pour l'évaluation, l'exercice ou la défense d'un droit devant un tribunal, sur la base juridique des art. 6.1.f) et 9.2.f) RGPD ;
- 4 **gestion des initiatives promotionnelles, sur la base juridique de l'art.6.1.b) RGPD**: la fourniture des données est nécessaire, faute de quoi, la participation à l'initiative promotionnelle n'est pas possible (tout refus entraîne l'exclusion du participant de la procédure en question);
- 5 **commerciales**: sur consentement de votre part, en vertu de l'art.6.1.a) du RGPD, pour vous fournir des informations (y compris par des techniques de communication à distance automatisées ou pas, telles que, à titre d'exemple: correspondance postale, appels y compris à travers des systèmes automatisés d'appel, fax, courrier électronique, messages SMS ou MMS ou d'autres types) sur des produits, des services ou des initiatives de Grandi Navi Veloci SpA, pour promouvoir ces derniers, réaliser des recherches de marché et/ou vérifier la qualité des produits ou services qui vous sont offerts (également par appels téléphoniques ou envoi de questionnaires);
- 6 commerciales ou de vente directe de produits ou de services de GNV semblables à ceux que vous avez achetés : nous tenons à souligner à ce propos que le Responsable peut utiliser, sans votre consentement, les adresses de courrier électronique et postales fournies par vos soins dans le cadre de la vente d'un produit ou d'un service. La base juridique du traitement de vos données pour cette finalité est l'intérêt légitime du Responsable conformément à l'art. 6.1.f) du RGPD. En vertu de l'art. 21 du RGPD, vous avez dans tous les cas la possibilité de vous opposer à ce traitement à tout moment, initialement ou lors de communications successives, facilement et gratuitement en écrivant notamment au Responsable à l'adresse e-mail suivante : dpo@gnv.it;
- 7 **profilage** : après obtention de votre consentement, en vertu de l'art. 6.1.a) du RGPD, pour analyser vos choix d'achat et vos préférences comportementales, en ligne et hors ligne, afin de mieux structurer les communications et

les propositions commerciales personnalisées, optimiser l'offre (également par des analyses ciblées et sélectionnées), pour effectuer des analyses générales à des fins d'orientation stratégique et d'intelligence commerciale et, en général, pour des activités de profilage.

La fourniture de vos données à caractère personnel pour les finalités visées aux points 2, 4 et 6 est facultative. En cas de refus, il n'y aura aucune conséquence si ce n'est pour la finalité visée au point a), pour laquelle, le refus de fournir vos données rendra impossible l'exécution des obligations contractuelles de vente et d'assistance de la part du Responsable.

Nous tenons à préciser, pour ce qui est des finalités commerciales visées au point 4, que le Responsable ne collecte qu'un seul consentement conformément aux Dispositions générales du Contrôleur de la protection des données à caractère personnel « Lignes directrices en matière d'activité promotionnelle et de lutte contre le spam » du 4 juillet 2013.

4. Fidelity Card

Dans le cadre de l'adhésion au programme de fidélité de GNV, le traitement des données aura pour but le déroulement des activités énumérées ci-dessous :

- a) délivrance de la Carte de fidélité et gestion des activités ne pouvant pas être exercées dans l'anonymat et nécessaires pour permettre aux clients de bénéficier et d'utiliser les remises et les promotions, de cumuler des points et d'avoir accès aux autres services utilisables grâce à la carte;
- b) déroulement, après obtention de votre consentement écrit, d'activités de marketing direct, telles que l'envoi

 par e-mail, SMS et MMS ou d'outils non automatisés, tels que le courrier postal et le téléphone par opérateur
 de documents publicitaires et de communications ayant un contenu informatif et/ou promotionnel concernant les produits ou services fournis et/ou du Responsable;
- déroulement, après obtention de votre consentement écrit, d'activités de profilage individuel ou global et d'études de marché destinées, par exemple, à l'analyse des habitudes et des choix de consommation, à l'élaboration de statistiques sur ces habitudes et ces choix ou à l'évaluation du niveau de satisfaction quant aux produits et aux services proposés.

Pour les finalités visées à la lettre a) du point précédent, la communication des données est facultative, mais représente une condition nécessaire et indispensable à la délivrance de la Carte de fidélité : le refus de fournir ces données entraîne donc pour le demandeur l'impossibilité d'obtenir cette carte.

Pour les finalités visées aux lettres b) et c) du point précédent, la communication des données est facultative et l'éventuel refus de fournir ces données et de formuler son consentement entraîne l'impossibilité, pour le Responsable, de donner suite aux activités de marketing direct et de profilage susmentionnées, sans toutefois empêcher le requérant d'obtenir la Carte de fidélité et d'accéder aux avantages liés à cette dernière.

5. Destinataires et transfert des données

Les données à caractère personnel pourront être communiquées :

- au personnel chargé du traitement en vertu de l'article 29 du RGPD ;
- à des personnes, organismes ou autorités, responsables autonomes du traitement, auxquels il est obligatoire de fournir vos données à caractère personnel en application des dispositions légales ou suite à des ordres des autorités (organes de surveillance, autorités judiciaires, compagnies d'assurance pour la prestation de services d'assurance);
- à des personnes qui agissent en tant que sous-traitants en vertu de l'art. 28 du RGPD. Pour obtenir la liste complète et mise à jour, s'adresser au Responsable aux adresses indiquées plus haut.

En ce qui concerne le transfert éventuel des données à caractère personnel vers des pays tiers, notre Société communique que le traitement sera effectué selon l'une des modalités prévues par la loi en vigueur, telles que par exemple le consentement de la personne concernée, l'adoption de Clauses Standards approuvées par la Commission Européenne, la sélection de personnes adhérant aux programmes internationaux pour la libre circulation des données à caractère personnel (par ex. EU-USA Privacy Shield) ou opérant dans des pays considérés sûrs par la Commission Européenne. Il est possible d'obtenir de plus amples informations, sur demande, en s'adressant au responsable aux contacts cités plus haut.

6. Conservation et modalités du traitement

Nous assurons que tous les traitements reposent sur les principes prévus par le RGPD, notamment la licéité, la loyauté et la transparence des traitements, l'utilisation des données pour des finalités déterminées, explicites, légitimes, de façon pertinente par rapport au traitement, en respectant les principes de minimisation des données, exactitude, limitation de la conservation, intégrité et confidentialité, responsabilité (art. 5 du RGPD).

Les opérations suivantes sont appliquées au traitement des données à caractère personnel : collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, consultation, adaptation ou modification, utilisation, diffusion, divulgation pour transmission, récupération, alignement, combinaison, restriction, effacement et destruction des données. Les données à caractère personnel sont soumises à un traitement papier et électronique.

Le Responsable traite les données à caractère personnel pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités indiquées ci-dessus.

7. Mineurs

Nos services, nos sites et nos applications ne sont pas destinés à une utilisation directe de la part de mineurs. Il faut avoir dix-huit ans pour pouvoir utiliser nos services et effectuer des transactions sur notre site web et nos applications. Sans le consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur (sauf dans les cas autorisés par la loi applicable), nous ne collectons pas, à notre connaissance, les informations à caractère personnel de mineurs. En effectuant des transactions avec nous, vous déclarez automatiquement avoir dix-huit ans et avoir pleine faculté d'effectuer ces transactions et d'être juridiquement lié par celles-ci.

Si nous sommes informés ou découvrons qu'un mineur nous a fourni ses données à caractère personnel, nous effacerons aussitôt ces données à caractère personnel.

8. Droits de la personne concernée

En qualité de personne concernée par le traitement des données en question, les droits à la transparence et au contrôle suivants sont prévus par le RGPD.

	DROITS À LA TRANSPARENCE
Droit à l'information art. 12, 13, 14 considérants 58, 60	Les personnes concernées ont le droit de recevoir des informations précises sur le traitement de leurs données à caractère personnel. La note d'information doit contenir les informations suivantes • Identité du Responsable ; • Les données de contact du Délégué à la protection des données - DPO ; • Finalités du traitement ; • Base juridique ; • Intérêt légitime éventuel constituant une base juridique ; • Obligations légales ou contractuelles éventuelles justifiant la collecte des données ; • Domaine de circulation des données (UE ou hors UE) ; • Durée du traitement; • (Éventuellement) processus décisionnel à la base du traitement automatisé ; • Droits de la personne concernée : accès, rectification, mise à jour, effacement, limitation, opposition, portabilité, réclamation auprès d'une autorité de contrôle, révocation du
Droit à l'accès art. 15 considérant 63	consentement. La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement la confirmation d'un traitement en cours de données à caractère personnel la concernant et, d'obtenir, le cas échéant, l'accès à ses données à caractère personnel.
	DROITS DE CONTRÔLE
Droit de rectification et de mise à jour art. 5 (1) (d), 16 considérants 39, 59, 65, 73	La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement la rectification des données à caractère personnel inexactes la concernant dans les meilleurs délais.
	Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit d'obtenir la mise à jour de ses données à caractère personnel incomplètes, en fournissant au besoin une déclaration intégrative.
Droit à l'effacement et à l'oubli art. 17 considérants 65, -66, 68	La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement l'effacement des données à caractère personnel la concernant dans les meilleurs délais et le Responsable du traitement a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais, lorsque l'un des motifs prévus à l'alinéa 1 de l'article 17 du Règlement s'applique.

Droit à la limitation art. 18 considérant 67	La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement la limitation du traitement dans certaines circonstances
Droit à l'opposition art. 21 considérants 50, 59, 69-70, 73	La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel la concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1, lettre e) ou f), y compris un profilage fondé sur ces dispositions. Le Responsable du traitement s'engage à ne plus traiter les données à caractère personnel, à moins qu'il ne prouve qu'il existe des motifs légitimes pour le traitement qui prévalent sur le droit d'opposition de la personne concernée.
Droit à la portabilité art. 20 considérants 68, 73	Il s'agit d'un droit nouveau. La personne concernée a le droit de recevoir dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, les données à caractère personnel la concernant fournies par le Responsable du traitement. Elle a également le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le Responsable du traitement auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle, lorsque : • le traitement est fondé sur le consentement en application de l'article 6, paragraphe 1, lettre a), ou de l'article 9, paragraphe 2, lettre a), ou sur un contrat en application de l'article 6, paragraphe 1, lettre b) ; et • le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés. Le groupe de travail WP 29 a émis un avis spécifique sur le droit à la portabilité.
Droit d'opposition et décisions basées uniquement sur le traitement des données	Si les données sont traitées dans des buts de marketing direct, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant, y compris au profilage, dans la mesure où celui-ci est lié au marketing direct.
Art. 21 alinéas 2,3 art. 22 <i>considérant 70</i>	La personne concernée a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire.

De par sa qualité de personne concernée, elle dispose donc des droits prévus aux articles 15 - 21 du RGPD, de même que du droit de présenter une réclamation à Autorité Compétente conformément à l'art. 77 du RGPD.

9. Procédure pour l'exercice des droits et des communications

La personne concernée peut envoyer une demande formelle d'exercice de ses droits ou un signalement de non-respect ou de violation, en envoyant un e-mail à : dpo@gnv.it

Le Responsable du traitement des données à caractère personnel assure la gestion et l'exécution des demandes d'exercice des droits conformément au RGPD.

Nous tenons à souligner que :

- Le délai pour répondre à la demande de la personne concernée est de 30 jours, il peut être prolongé de 60 jours, si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, le Responsable est tenu d'informer la personne concernée de ce prolongement et des raisons du retard, dans les 30 jours suivant la réception de la demande.
- Les informations fournies par la personne concernée et toute communication et action entreprises sont gratuites.
- Si les demandes de la personne concernée sont manifestement infondées ou excessives notamment par leur caractère répétitif, le Responsable du traitement peut :
 - a) exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre la mesure demandée ; ou
 - b) refuser de donner suite à la demande.

Pour tout éclaircissement ou demande concernant le traitement des données à caractère personnel, il est possible dcontacter à tout moment le Responsable du traitement ou le DPO à l'adresse e-mail indiquée plus haut.